

**Zeitschrift:** Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse  
**Herausgeber:** Union syndicale suisse  
**Band:** 25 (1933)  
**Heft:** 4

**Artikel:** Documentation contre la baisse des salaires  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-383904>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 02.02.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Documentation contre la baisse des salaires.

## Baisse des salaires et exportation.

La revendication de la baisse des salaires a eu comme point de départ en Suisse, aussi bien qu'à l'étranger, l'argument suivant: Il faut diminuer les frais de production, afin de relever l'exportation, et cela ne sera possible qu'en réduisant les salaires.

Nous allons soumettre à l'épreuve le bien-fondé de cet argument à l'appui de comparaisons des chiffres d'exportation de divers pays. La baisse des salaires n'ayant pas atteint dans tous les pays, la même proportion, les chiffres d'exportation devraient s'en ressentir et cela, dans le sens que les pays qui ont pu appliquer rapidement et sur une large base « l'adaptation des salaires » ont eu moins à souffrir du recul de l'exportation que les pays où, grâce à l'opposition de la classe ouvrière, la baisse des salaires n'a pu être mise en vigueur que sur une petite échelle.

Nous donnons les chiffres d'exportation d'une série de pays pour les 4 dernières années. Pour les pays à change déprécié, nous avons calculé l'exportation au pair.

### *Exportation en millions de la monnaie nationale.*

	1929	1930	1931	1932
Suisse, francs suisses . . . . .	2,098	1,762	1,349	801
Allemagne, R.-M. . . . .	13,483	12,036	9,599	5,739
France, francs . . . . .	50,136	42,840	30,420	19,692
Italie, liras . . . . .	15,240	12,120	10,212	6,816
Autriche, schillings . . . . .	2,184	1,848	1,291	762
Grande-Bretagne, livre-sterling . . . . .	724	571	391	365
livre-or . . . . .			362	261
Danemark, couronnes . . . . .	1,615	1,524	1,260	1,081
couronnes-or . . . . .			1,170	752
Suède, couronnes . . . . .	1,812	1,550	1,122	944
couronnes-or . . . . .			1,049	737
Etats-Unis, dollars . . . . .	5,158	3,781	2,378	1,618
Japon, yen . . . . .	2,100	1,430	1,117	1,362
yen-or . . . . .			1,088	755

Nous basant sur ces chiffres, nous avons établi pour chaque pays un index d'exportation et nous avons pris comme base l'année 1929 = 100, époque à laquelle la situation était encore relativement bonne partout et où l'exportation a même atteint des chiffres records. Les chiffres pour les années 1930/32 permettent d'établir ainsi de combien fut le pourcentage de l'exportation pendant ces années par rapport à l'exportation en 1929. La différence donne le pourcentage du recul de l'exportation. Il faut naturellement tenir compte qu'il s'agit de la transformation de la valeur d'exportation. Les quantités de marchandises exportées ont un peu moins diminué dans chaque pays, du fait qu'il s'est produit une baisse des prix entre-temps. Pour les pays à change déprécié les chiffres d'exportation ont été comptés en francs or.

*Exportation en pour-cent de la valeur d'exportation de 1929.*

	1929	1930	1931	1932	Recul de l'exportation 1929, 32 en %
Suisse . . . . .	100	48	64	38	62
Allemagne . . . . .	100	89	71	43	57
France . . . . .	100	85	61	39	61
Italie . . . . .	100	79	67	45	55
Autriche . . . . .	100	85	59	29	71
Grande-Bretagne . . . . .	100	79	50	36	64
Danemark . . . . .	100	94	72	47	53
Suède . . . . .	100	86	58	41	59
Etats-Unis . . . . .	100	73	46	31	69
Japon . . . . .	100	68	52	36	64

Ce tableau qui indique l'exportation de tous les pays au même taux permet de se rendre compte qu'elle a reculé partout dans de larges mesures. La perte d'exportation la plus forte est subie par l'Autriche, elle est de 70 pour cent, c'est le Danemark qui est le moins touché, sa perte en exportation n'est que de 53 pour cent. La différence entre le pays le plus avantage et le moins avantage est donc de 18 pour cent. Il est assez difficile d'expliquer les petites différences qui existent par les différences dans le niveau des salaires. On pourrait tout au plus conclure que les pays à change déprécié (Danemark, Suède) ont moins ressenti le recul de l'exportation. Cependant l'Angleterre réfute cet argument. La Suisse se trouve à peu près au centre de cette bonne société de par sa perte d'exportation. Les pays qui ont appliqué la baisse des salaires sur une large base (Autriche, Etats-Unis) ou dont le change est déprécié (Angleterre) ont perdu plus de terrain que nous sur les marchés étrangers.

Ces chiffres sont une preuve de plus à l'appui de ce que les syndicats affirment: *La baisse des salaires n'est nullement le moyen propre à encourager l'exportation. Il n'apportera aucun soulagement aux industries d'exportation pendant la crise, mais par contre, il porte un grave préjudice à l'économie du pays.*

### **La baisse des salaires et la situation financière des chemins de fer.**

Pour motiver la baisse des salaires, on évoque généralement, en plus des arguments sur l'exportation, la situation financière devenue critique par suite de la crise, surtout la situation financière de l'Etat et celle des entreprises de l'Etat. On argue: Il faut supprimer les déficits de l'Etat et des entreprises publiques par la baisse des traitements du personnel. C'est en évoquant les mêmes raisons que les entreprises privées exigent également la réduction des salaires.

Nous allons également examiner le bien-fondé de cet argument et cela, à l'appui des résultats de l'exploitation des chemins de fer et des entreprises les plus importantes, qui sont en partie régies par les pouvoirs publics et par les compagnies privées dans certains pays. Les conditions financières de l'Etat ne se prêtent pas très bien à l'examen de la question qui nous intéresse, parce qu'il ne s'agit pas d'entreprises productives, mais de celles dont les recettes dépendent de la politique fiscale. Il faut néanmoins se rendre compte pour les entreprises ferroviaires, s'il est exact que, comme le prétendent les instigateurs de la baisse des salaires, l'on soit obligé d'assainir la situation financière par la baisse des traitements du personnel.

Nous publions tout d'abord les recettes des entreprises ferroviaires les plus importantes du monde, elles proviennent de source sûre. Nous avons extrait ces chiffres du rapport mensuel de l'Union des banques suisses, qui, à son tour, les emprunte à la « Reichsbahn ».

	Recettes en 1931 en millions R.-M.	Modifications en 1931 par rapport à 1929 en %
Suisse . . . . .	315	— 6
France . . . . .	2,367	— 10
Angleterre . . . . .	3,472	— 13
Allemagne . . . . .	3,849	— 28
Italie . . . . .	856	— 23
Etats-Unis . . . . .	17,794	— 33

On dira que les recettes et la diminution des recettes ne signifient pas grand'chose en elles-mêmes, car cela dépend surtout du rapport entre les recettes et les dépenses.

Voici les modifications survenues dans les dépenses et dans les excédents de l'exploitation en 1931, comparées à celles de 1929 :

	Modifications en 1931 contre 1929 en %	
	Dépenses de l'exploitation	Excédents de l'exploitation
Suisse . . . . .	+ 1	— 22
France . . . . .	+ 9	— 79
Angleterre . . . . .	— 9	— 24
Allemagne . . . . .	— 19	— 74
Italie . . . . .	— 17	— 60
Etats-Unis . . . . .	— 28	— 52

A part la France, la Suisse est le seul pays dont les dépenses des chemins de fer aient augmenté de 1929 à 1931, il est vrai que cette augmentation n'est que de 1 pour cent. La Suisse est également le seul pays où les cheminots n'ont pas subi de baisse de salaires alors qu'aux Etats-Unis surtout, et en Allemagne les salaires ont été baissés en 1931 déjà.

Malgré cela, c'est en Suisse que le recul de l'excédent d'exploitation est le moins accentué. Il n'est que de 22 pour cent, alors que dans les pays qui ont baissé les salaires, il est de 52 à 78 pour cent.

*Conclusion:* La baisse des salaires occasionne un recul général du revenu populaire. La réduction des dépenses que l'on impose ainsi à la grande masse a forcément eu pour conséquence *une forte diminution du trafic des voyageurs, qui a fait plus de tort aux entreprises de transport que la compensation que l'on a pu obtenir par une sérieuse baisse de salaires.* Il en est de même pour d'autres entreprises qui sont plus ou moins à la merci de la capacité d'achat des masses. Il en est de même encore pour l'Etat dont les recettes fiscales diminuent bien plus par suite d'une réduction générale des revenus qu'il ne pourra économiser par l'application de la baisse des traitements.

La réduction des salaires n'est donc nullement le moyen propre à assainir la situation financière.

## De la situation économique.

Il est évident que la situation économique et ce qu'on en dit est en étroite corrélation avec le problème de la baisse des salaires, c'est pourquoi nous aimerions donner quelques renseignements sur cette question dans le présent exposé. Dans notre rapport de l'automne dernier sur la conjoncture, nous disions que de nombreux signes nous laissaient entrevoir que l'économie

universelle entrain dans un stade de *dépression*, c'est-à-dire que la crise n'allait en général pas s'aggraver, mais que l'on n'assisterait également pas encore à un relèvement.

La consolidation de l'économie universelle qui était en train de se faire depuis environ 6 mois a été quelque peu bouleversée ces derniers temps, par *la nouvelle crise bancaire américaine*. La liquidité et les disponibilités de nombreuses banques américaines ont été gravement compromises, précisément par suite de l'application déraisonnée de la politique de baisse des salaires en Amérique. La revalorisation du dollar à l'intérieur du pays devait forcément écraser de plus en plus les dettes et finalement en arriver à ce qu'elles ne portent plus d'intérêt. A ce moment-là, tout le système de crédit est menacé. Actuellement, l'Amérique se rend compte de ce danger, malheureusement trop tard. Mais, comme on vient de l'apprendre, le nouveau gouvernement a l'intention de bouleverser de fond en comble le système des impôts et au lieu de continuer la politique de baisse appliquée jusqu'à présent, de soutenir les prix et même d'encourager le développement des prix.

La Suisse, fort heureusement, n'en est pas encore là. Il ne saurait être question de ce que la situation s'aggrave à ce point, et nous espérons que chez nous la raison à laquelle les américains semblent revenir, empêchera un développement catastrophique de cette envergure. Si nous devons poursuivre la politique de baisse des salaires et des prix, nous en arriverions à miner le crédit et finalement à faire sauter les banques hypothécaires. De telles conséquences ne pourront être évitées, *qu'en mettant un terme à la politique de baisse*.

La crise bancaire dans le Michigan et la fermeture momentanée des banques et des bourses de New-York, ont eu en réalité une répercussion assez minime sur le reste du monde, contrairement à ce qu'on attendait. Ces événements qui, il y a une année, eussent très certainement causé une panique, se sont déroulés relativement avec calme. A notre avis, ces faits prouvent une fois de plus que la situation générale de l'économie mondiale est plus solide et qu'elle se relève peu à peu, bien qu'il faudra probablement encore des années jusqu'à son complet rétablissement.

Nous publions ci-dessous l'opinion émise par l'Institut allemand pour l'étude de la conjoncture, qui a notre avis fait un peu trop preuve de confiance. Nous commentons plus loin le rapport sur la situation de l'industrie suisse, afin de pouvoir nous former une opinion sur la situation de l'économie en Suisse.

L'Institut allemand pour l'étude de la conjoncture publie le rapport suivant sur

#### **la conjoncture mondiale au début de mars 1933.**

La détente dans la structure du crédit qui se produit habituellement en période de dépression et qui ne s'accomplissait plus que dans un rythme très lent depuis l'automne dernier, a été ébranlée une fois de plus par l'aggravation de la crise du crédit qui a sévi aux Etats-Unis. L'extension de la crise du crédit à d'autres pays est cependant assez limitée. Actuellement, les engagements à court terme qu'avaient contractés entre eux les pays ont été amortis dans une large mesure, ou prorogés par des moratoires, le marché soumis à un contrôle des devises; le fait que de nombreuses monnaies ont renoncé à l'étalon-or, permet de se défendre plus facilement contre une nouvelle pression internationale de déflation.

La nouvelle crise financière qui a éclaté aux Etats-Unis est un fardeau nouveau pour le commerce mondial et pour l'activité économique de certains pays. Il est vrai que la capacité de résistance de l'économie marchande contre les perturbations de crédit est plus forte actuellement qu'en 1931; les stocks de

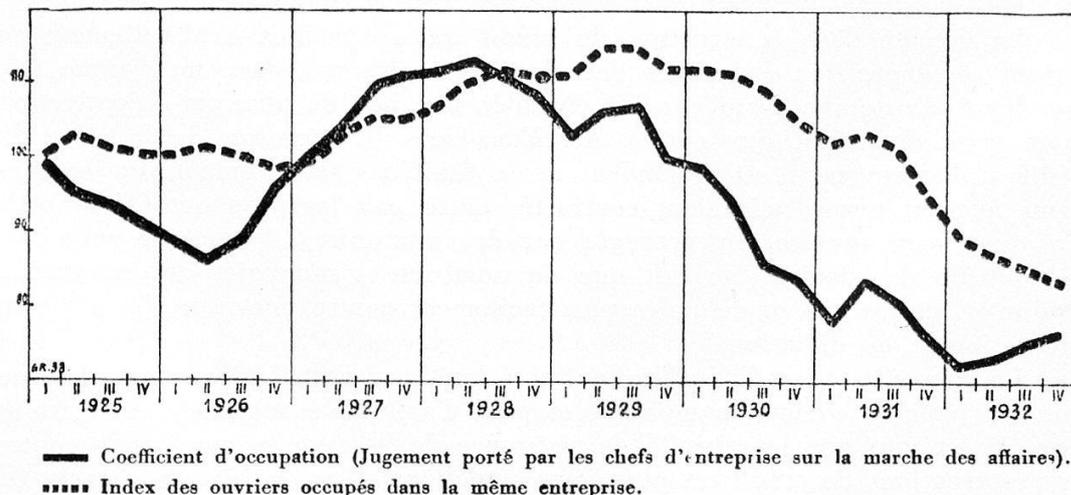
marchandises sont en général très réduits, les engagements à court terme sont en sensible régression et bien des « points faibles » dans l'ordre économique ont été à peu près éliminés par suite du processus de liquidation qui s'est produit, et il semblerait qu'on se trouve à la veille d'une reprise des affaires. Une nouvelle dépression économique ne pourrait donc se produire que dans des limites restreintes.

### La situation dans l'industrie.

L'enquête menée par l'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail, sur la situation dans l'industrie, atteint, pour le 4<sup>e</sup> trimestre 1932, 2279 entreprises avec 92,000 ouvriers en chiffre rond. Sur ce nombre, 7,5 pour cent des entreprises ont fait preuve d'un bon degré d'occupation, 46 pour cent d'un degré d'occupation satisfaisant, et 46,5 pour cent d'un mauvais degré d'occupation. Comparée à celle du troisième trimestre, l'appréciation des chefs d'entreprise est quelque peu plus favorable du fait que le nombre des entreprises qui ont été bien occupées, a augmenté légèrement et celui des entreprises qui ont mal travaillé, a diminué. A ce sujet, il se peut qu'une animation joue un rôle (époque des fêtes). Comparée à celle du dernier trimestre 1931, la moyenne est à peu près la même. Il n'y a donc pas eu d'aggravation au cours de l'année passée.

En plus des jugements émis par les directions des entreprises sur le degré d'occupation, lesquels sont naturellement subjectifs, l'enquête porte encore sur les modifications effectives qui se sont produites sur l'état du degré d'occupation, établies d'après le nombre d'ouvriers occupés dans la même entreprise. Lors du dernier trimestre 1932, le nombre des ouvriers était encore le 83 pour cent de ce qu'il était au début de 1925, contre 85 pour cent durant le troisième trimestre 1933 et 94 pour cent lors du dernier trimestre 1931.

La confrontation des deux courbes de ce que l'on appelle le coefficient d'occupation (jugement des chefs d'entreprises sur la situation) et de l'état effectif du degré d'occupation (ouvriers occupés dans la même entreprise) donne un tableau intéressant que nous avons reproduit en graphique. La marche suivie par la courbe depuis 1925, montre que le coefficient d'occupation dépasse en général l'état effectif du degré d'occupation. Elle s'est élevée plus vite et plus rapidement aussi (1926—1928) que la courbe de l'occupation et selon l'opinion des chefs d'entreprises, la crise a sévi également à un moment (automne 1928) où le nombre des ouvriers occupés augmentait. Cette marche différente s'explique aisément:

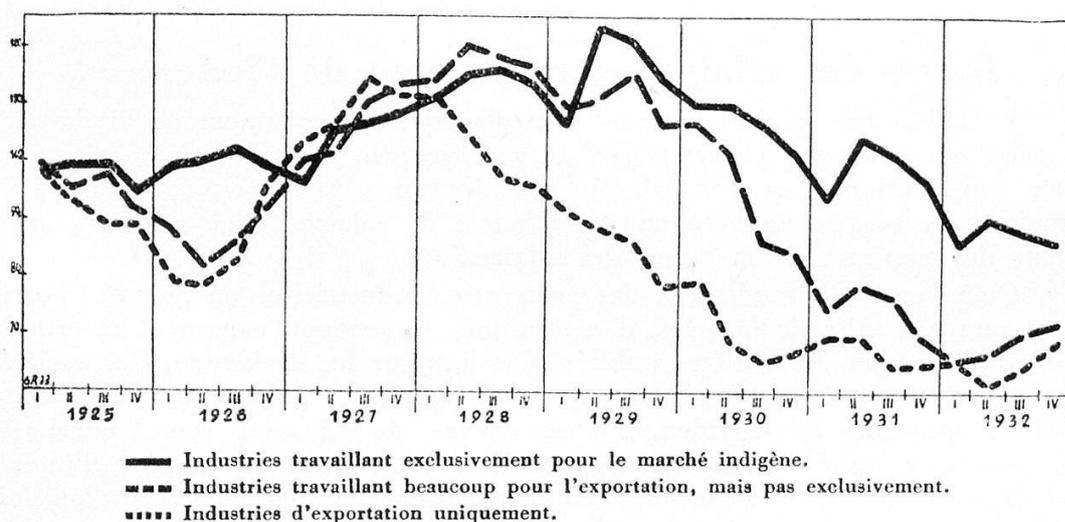


Le chef d'entreprise sent à certains signes avertisseurs (modification des prix, l'état des commandes, etc.) l'approche de la crise ou d'une époque florissante et cela avant que son pressentiment soit confirmé par l'augmentation ou la diminution du nombre des ouvriers occupés. On peut donc dire que le coefficient d'occupation est le *signal* d'une modification évidente de la situation économique, tandis que l'état du degré d'occupation exerce ses effets plus tard sur la production. Naturellement il y a lieu de toujours tenir compte que le coefficient d'occupation est une *supposition*, un facteur incertain, car les chefs d'entreprises peuvent se tromper, tandis que le deuxième facteur est considéré comme un fait certain.

En 1932, le coefficient d'occupation a légèrement augmenté de trimestre en trimestre (de 72 qu'il était au printemps à 76 en automne) alors que l'état du degré d'occupation a diminué. C'est-à-dire que les chefs d'entreprise ont jugé la conjoncture un peu meilleure ou du moins qu'ils ont jugé comme peu probable une aggravation de la situation; par contre, le nombre des personnes occupées a diminué encore.

Ce sont là naturellement des moyennes pour toutes les industries. Dans certaines branches le mouvement est irrégulier. Un fait intéressant, c'est le groupement selon les entreprises d'exportation, entreprises qui travaillent en partie pour l'exportation et d'autres qui travaillent exclusivement pour le marché indigène. Nous avons reproduit dans le graphique ci-dessous le jugement porté par les chefs d'entreprise sur la conjoncture dans ces trois groupes (coefficient d'occupation).

Le coefficient d'occupation selon les groupes d'industries.



Les maisons d'exportation ont naturellement été les premières à ressentir les effets de la crise. Puis vinrent les maisons travaillant beaucoup pour l'exportation, mais pas exclusivement et c'est pour terminer seulement que les industries et métiers qui travaillent pour le marché indigène furent atteints par la crise. Depuis une année environ les courbes ont suivi une direction opposée. Tandis que la situation des industries qui travaillent pour le marché indigène s'aggrave, celle des industries qui travaillent surtout ou exclusivement pour l'exportation s'est quelque peu améliorée.

Si l'on répartit également les entreprises dans les trois groupes en question, les courbes de l'état du degré d'occupation suivent à peu près le même cours, quoiqu'un peu plus faiblement. C'est en 1932 que l'état du degré d'occupation a le plus baissé dans les entreprises qui travaillent pour le marché

indigène; il est tombé moins bas dans les entreprises mixtes tandis que dans les entreprises d'exportation après un recul qui a duré jusqu'au troisième trimestre, un léger raffermissement s'est produit au quatrième trimestre.

Nous ne voulons pas nous arrêter à chaque industrie. Nous relevons seulement que la situation dans l'industrie du bâtiment et dans les branches annexes est jugée très mauvaise. Il y a eu amélioration durant le quatrième trimestre en particulier dans l'industrie chimique, dans la fabrication du papier, du cuir, du caoutchouc et dans quelques branches de l'industrie textile. On a également signalé une légère reprise dans l'industrie horlogère.

En résumé, la statistique industrielle de l'Office fédéral du travail permet de faire les constatations suivantes:

*Depuis une année environ, la situation des industries d'exportation reste à peu près stable. Il n'y a pas eu aggravation de la crise. Par contre, pour les industries travaillant pour le marché indigène, spécialement l'industrie du bâtiment, la conjoncture est en régression.*

Cela confirme en tous points ce que les syndicats avaient prévu. La politique de baisse des salaires du Conseil fédéral et du patronat devait immanquablement entraîner les industries indigènes dans le marasme. De ces faits se dégage la seule conclusion suivante: Il faut mettre un terme à la politique de baisse des salaires afin d'empêcher la crise de s'aggraver dans les branches qui travaillent pour le marché indigène. Les industries d'exportation sont à un niveau si bas qu'on ne peut guère s'attendre à une nouvelle aggravation. Il semblerait au contraire que le recul a cessé. La baisse des salaires ne leur apportera aucun avantage, ni les perturbations qui se produiront dans la capacité d'achat de l'économie intérieure.

## **Baisse des salaires et rendement de l'industrie.**

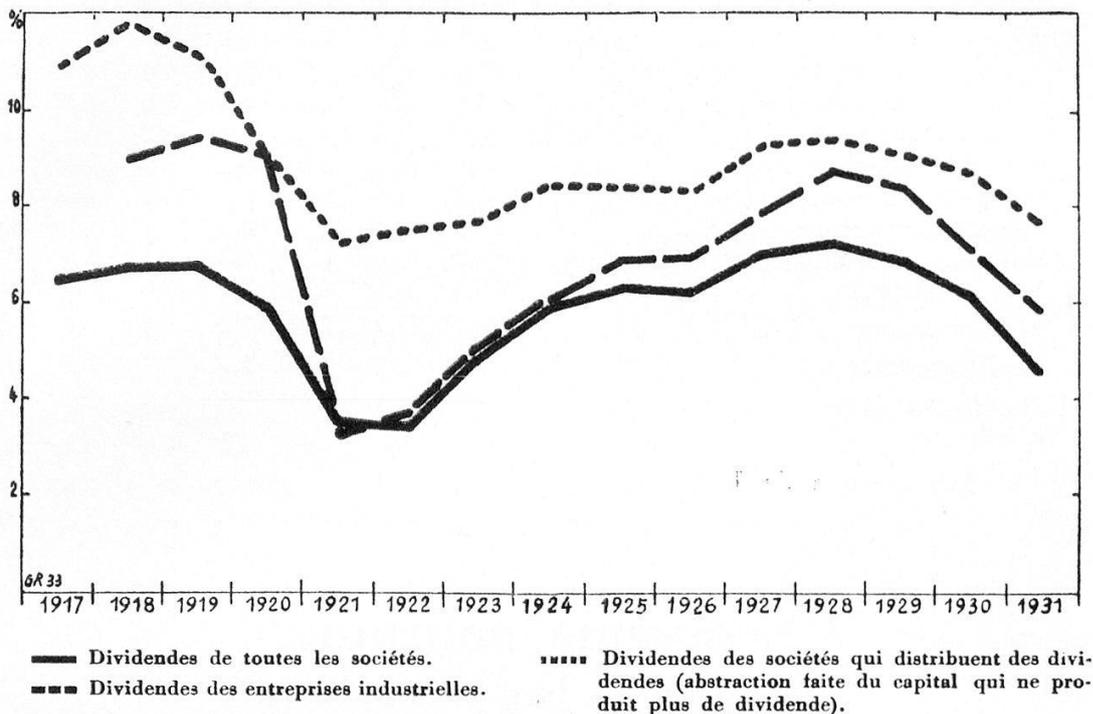
La baisse des salaires s'impose afin d'assurer le rendement de l'industrie; la crise nécessite que chacun fasse un sacrifice; le capital a déjà été mis à forte contribution, c'est aux salariés de faire un sacrifice en s'adaptant à la situation, c'est-à-dire en acceptant une baisse de salaires. Tels sont les arguments des partisans de la baisse des salaires.

Qu'en est-il du rendement des entreprises industrielles en Suisse? Forcément que par suite de la crise, il a diminué. Cependant, comme il ressort de nos graphiques et des chiffres publiés plus loin sur les dividendes des sociétés anonymes suisses, ce recul n'a rien de catastrophique. Durant l'année de crise 1931, la moyenne des dividendes était encore de 4,5 pour cent, même de 5,8 pour cent pour les sociétés industrielles. C'est donc là un taux d'intérêt qui dépasse encore de beaucoup celui du capital de placement. Si l'on fait abstraction du capital qui ne rapporte plus de dividende, on obtient tout de même encore 7,7 pour cent de dividendes moyens pour les sociétés qui en distribuent encore. Malgré ce recul des dividendes qui se manifeste depuis 1928, ces actionnaires ne se sont trouvés en aucun cas appauvris.

Le fait d'établir une comparaison avec la dernière grande crise n'est pas sans présenter un certain intérêt. Bien qu'en général on estime la crise actuelle plus aiguë que celle de 1921/22, il faut reconnaître qu'à ce moment-là le rendement des entreprises industrielles suisses était inférieur à ce qu'il est actuellement. En d'autres mots: *Au cours de cette crise, les actionnaires supportent un sacrifice moins important que lors de la première crise d'après-guerre en 1921/22.*

De plus, il faut tenir compte que de 1923 à 1928 la courbe des dividendes a subi un mouvement ascendant très prononcé.

## Les dividendes des sociétés anonymes suisses 1917—1931.



Le dividende moyen a augmenté de 3,7 à 7,2 pour cent, le dividende industriel de 3,6 à 8,7 pour cent. L'augmentation a donc été de 100 pour cent et même plus. Durant cette période de prospérité, les chefs d'entreprises et les détenteurs de capitaux n'ont pas voulu entendre parler d'une adaptation des salaires, et durant toute l'époque, le salaire nominal moyen de l'ouvrier suisse a été de fr. 11.70 à fr. 12.20 par jour pour le personnel qualifié et fr. 9.26 à fr. 9.69 pour les ouvriers non qualifiés, donc en tout de 4 pour cent. Il n'est donc pas équitable d'exiger actuellement de la classe ouvrière, qui n'a eu pour ainsi dire *aucun avantage* durant la période de haute conjoncture, qu'elle s'adapte aux conditions défavorables nées de la crise et le fait de demander à ceux qui ont bénéficié *des bonnes années*, de faire à leur tour un sacrifice, est parfaitement justifié. A ce propos, l'impôt de crise s'impose.

Le tableau ci-dessous indique les dividendes des branches économiques les plus importantes de 1917 à 1931:

Branches	1917	1918	1919	1920	1921	1922	1923	1924
I. <i>Matières premières</i> . . . . .	6,9	6,8	6,2	3,7	3,5	4,1	5,2	9,2
II. <i>Industrie</i> . . . . .	11,0	11,7	11,0	9,1	3,4	3,6	4,9	6,0
1. Alimentation et boissons . . . . .	12,5	16,1	13,3	12,6	3,1	2,7	4,5	5,4
2. Industrie du vêtement . . . . .	9,5	10,4	9,9	9,2	4,4	0,8	3,9	5,9
3. Industrie du bâtiment . . . . .	4,7	6,7	7,0	7,1	3,2	4,7	6,5	7,2
4. Industrie textile . . . . .	7,9	11,7	9,0	7,8	4,5	5,2	6,2	6,9
5. Industrie du papier et du cuir . . . . .	8,6	11,7	8,7	11,2	4,2	2,3	3,5	5,6
6. Industrie chimique . . . . .	20,9	20,2	20,2	9,5	4,3	6,6	8,2	11,2
7. Machines et ind. métallurgique . . . . .	11,1	8,1	9,2	7,2	2,5	2,4	3,1	3,6
8. Arts graphiques . . . . .	0,8	3,5	3,1	5,1	4,6	3,5	4,5	5,3
III. <i>Commerce</i> . . . . .	5,3	5,6	5,2	4,9	4,5	4,2	5,4	6,1
IV. <i>Transports</i> . . . . .	0,5	0,7	1,0	0,8	0,5	0,5	0,7	1,0
V. <i>Autres buts</i> . . . . .	1,6	4,0	0,1	1,4	0,4	0,7	1,2	2,9
	6,5	6,7	6,7	5,9	3,7	3,7	4,8	5,9

Branches	1925	1926	1927	1928	1929	1930	1931*
I. <i>Matières premières</i> . . . . .	7,4	7,4	7,3	7,1	6,9	5,8	—
II. <i>Industrie</i> . . . . .	6,9	7,0	7,9	8,7	8,4	7,1	5,8
1. Alimentation et boissons . . . . .	7,5	7,1	7,7	12,4	11,6	10,7	10,6
2. Industrie du vêtement . . . . .	5,9	3,8	3,9	4,8	3,6	2,1	1,7
3. Industrie du bâtiment . . . . .	7,4	8,5	8,6	8,7	8,2	6,2	5,1
4. Industrie textile . . . . .	6,6	6,1	6,9	7,2	5,9	3,7	2,2
5. Industrie du papier et du cuir . . . . .	6,4	5,4	5,8	6,3	5,3	4,6	3,7
6. Industrie chimique . . . . .	10,5	9,6	13,3	10,7	11,2	9,8	6,6
7. Machines et industrie métallurgique . . . . .	5,2	6,4	6,8	6,8	7,4	6,5	4,7
8. Arts graphiques . . . . .	6,0	6,4	6,5	8,1	7,6	8,8	11,5
III. <i>Commerce</i> . . . . .	6,4	6,3	7,3	7,2	6,9	6,2	4,3
IV. <i>Transports</i> . . . . .	1,2	1,1	1,4	1,7	2,1	1,9	1,1
V. <i>Autres buts</i> . . . . .	2,6	3,3	2,0	1,9	2,3	2,1	—
	6,2	6,2	7,0	7,2	7,0	6,1	4,5

\* Les chiffres de 1931 ne sont pas tout à fait comparables à ceux des années précédentes, du fait que la statistique a été modifiée et développée.

## Economie politique.

### Les grandes banques suisses.

La crise du crédit qui a commencé vers le milieu de l'année 1931 n'est pas encore terminée. Elle a atteint son point culminant en mai/juin 1932 à la suite du krach Kreuger. Depuis, il s'est manifesté un léger calme, bien que la confiance qui est la base de toute affaire de crédit, ne soit pas revenue. C'est ainsi que le groupe des banques suisses qui faisait de grandes affaires avec l'étranger, les grandes banques subissent maintenant encore l'influence de la crise internationale.

Le mouvement rétrograde qui pour les grandes banques a débuté en 1931, s'est maintenu en 1932, bien que moins rapide. Le bilan, c'est-à-dire la somme totale des moyens mis à la disposition des grandes banques, a encore diminué de 7,2 à 6,5 milliards. La réduction est à peu près le double de ce qu'elle fut l'année précédente, alors qu'elle était de 1½ milliard. En pour-cent, le bilan a diminué de 10 pour cent contre 17 pour cent l'année précédente.

Le tableau ci-dessous indique le rang tenu par les huit grandes banques suisses à fin décembre 1932:

	Capital- actions	Ré- serves	Fonds étrang. <sup>1</sup>	Bilan	Bénéfice net	Bénéfice net en % du capital-actions	Divi- dende
	en millions de francs						
Société de banque suisse	160	53	1089	1341	10,3	6,4	6
Crédit suisse . . . . .	150	54	1066	1331	12,9	8,6	8
Banque populaire suisse .	186	28,5	1028	1263	6,1	3,3	3,09
Union des banques suisses	100	32	551	713	4,1	4,1	4
Banque fédérale . . . . .	100	30	387	566	5,1	5,1	5
Banque commerciale de Bâle . . . . .	100	33,5	345	528	4,0	4,0	4
Banque d'escompte suisse	100	5	262	390	— <sup>2</sup>	— <sup>2</sup>	—
A.-G. Leu & Co . . . . .	50	7,2	287	366	2,6	5,3	5
Total fin 1932 . . . . .	946	243,2	5015	6498	45,1	4,8	4,5
En 1931 . . . . .	928	241,4	5531	7171	49,2	5,4	5,15
Modificat. en 1932 contre 1930 en pour-cent . . . . .	+ 1,9	+ 0,8	— 9,3	— 9,4	— 8,3	— 11	— 13

<sup>1</sup> Dépôts, obligations, créanciers, dettes de banque. <sup>2</sup> Ne sont pas encore connus.